



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

Soixante-quatorzième session

**PROJETS D'ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DE LA SOIXANTE-QUINZIÈME SESSION DU
COMITÉ EXÉCUTIF ET DE LA QUARANTE ET UNIÈME SESSION DE LA
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

1. Conformément à l'article VII.1 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS, après avoir consulté le Président de la Commission ou le Comité exécutif, établissent un ordre du jour provisoire pour chaque session de la Commission. Selon l'usage, le Comité exécutif examine le projet d'ordre du jour provisoire.
2. La version définitive de l'ordre du jour provisoire sera établie par les directeurs généraux sur la base des recommandations du Comité exécutif et sur consultation du Président.

Recommandations

3. Le Comité exécutif est invité:
 - i) à examiner le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius (Annexe I) et à communiquer ses avis au Directeur général de la FAO et au Directeur général de l'OMS, qui les examineront dans le cadre de la mise au point de la version définitive de l'ordre du jour provisoire, après consultation du Président de la Commission; et, en particulier, à se pencher sur l'opportunité:
 - a. d'organiser une session d'une durée de cinq jours; et
 - b. de remplacer les points de l'ordre du jour 15.1, 15.2 et 15.3, consacrés respectivement à la formulation d'avis scientifiques, aux activités de renforcement des capacités et au Fonds fiduciaire du Codex – 2 (FFC2), par des manifestations organisées en marge de la session et de faire rapport à la Commission sur les principaux résultats obtenus;
 - ii) à examiner le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-quinzième session du Comité exécutif du Codex Alimentarius (Annexe II) et à communiquer ses avis, qui seront examinés dans le cadre de la mise au point de la version définitive de l'ordre du jour provisoire; et, en particulier, à se pencher sur l'opportunité:
 - a. d'examiner une seule fois par an les demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Codex présentées par des organisations non gouvernementales internationales, question inscrite à l'ordre du jour Comité exécutif; et
 - b. d'organiser la soixante-quinzième session du Comité exécutif dans un intervalle allant d'un mardi à un vendredi.

Annexe I**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE ET UNIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS****Siège de la FAO, Rome (Italie)****2-6 juillet 2018**

Point	Intitulé	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/CAC 18/41/1
2.	Rapport du Président sur les soixante-quatorzième et soixante quinzième sessions du Comité exécutif	REP18/EXEC1 REP18/EXEC2
3.	Modifications à apporter au Manuel de procédure	CX/CAC 18/41/2
4.	Adoption finale de textes du Codex - Observations	CX/CAC 18/41/3 CX/CAC 18/41/4
5.	Adoption de textes du Codex à l'étape 5 - Observations	CX/CAC 18/41/5 CX/CAC 18/41/6
6.	Révocation de textes du Codex	CX/CAC 18/41/7
7.	Propositions de nouveaux travaux	CX/CAC 18/41/8
8.	Interruption de travaux	CX/CAC 18/41/9
9.	Modifications à apporter aux normes et textes apparentés du Codex	CX/CAC 18/41/10
10.	Examen régulier de la gestion des travaux du Codex*	CX/CAC 18/41/11
11.1	Questions découlant des rapports de la Commission, du Comité exécutif et des organes subsidiaires	CX/CAC 18/41/12
11.2	Comités travaillant par correspondance – avantages et inconvénients de différentes options*	CX/CAC 18/41/13
12	Questions financières et budgétaires relatives au Codex*	CX/CAC 18/41/14
13	Appui scientifique FAO/OMS au Codex – questions financières et budgétaires*	CX/CAC 18/41/15
14	Questions émanant de la FAO et de l'OMS: questions relatives aux politiques et questions connexes	CX/CAC 18/41/16
15.1	Appui scientifique FAO/OMS au Codex – rapport sur les activités et les travaux futurs*	CX/CAC 18/41/17
15.2	Activités FAO/OMS de renforcement des capacités – rapport d'activité	CX/CAC 18/41/18

* Les points en grisé figurent à la fois à l'ordre du jour de la soixante-quinzième du Comité exécutif et de la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius.

Point	Intitulé	Document
15.3	Fonds fiduciaire du Codex – 2 (FFC2) – rapport d'activité	CX/CAC 18/41/19
16	Groupes de discussion réunissant des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales	CX/CAC 18/41/20
17	Élection du Président et des vice-présidents	CX/CAC 18/41/21
18	Désignation des pays chargés de la nomination des présidents des organes subsidiaires du Codex	CX/CAC 18/41/22
19	Autres questions	
20	Adoption du rapport	

Annexe II**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-QUINZIÈME SESSION DU COMITÉ
EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS****Siège de la FAO, Rome (Italie)****25-28 juin 2018**

Point	Intitulé	Document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/EXEC 18/75/1
2	Questions émanant des organes subsidiaires du Codex	CX/EXEC 18/75/2
3	Examen critique	CX/EXEC 18/75/3
4	Examen régulier de la gestion des travaux du Codex**	CX/EXEC 18/75/4
5	Comités travaillant par correspondance – avantages et inconvénients de différentes options**	CX/EXEC 18/75/5
6	Proposition de création d'un comité chargé du développement des normes en vertu de l'article XI.1 a) du Règlement intérieur	CX/EXEC 18/75/6
7.1	Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 et stratégie de communication – état d'avancement de la mise en œuvre	CX/EXEC 18/75/7
7.2	Projet de plan stratégique du Codex pour 2020-2025	CX/EXEC 18/75/8
8	Questions émanant de la FAO et de l'OMS	CX/EXEC 16/73/9
9	Questions financières et budgétaires relatives au Codex**	CX/EXEC 18/75/10
10	Appui scientifique FAO/OMS au Codex – questions financières et budgétaires**	CX/EXEC 18/75/11
11	Demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Codex présentées par des organisations non gouvernementales internationales	CX/EXEC 18/75/12
12	Autres questions	
13	Adoption du rapport	

** Les points en gris figurent à la fois à l'ordre du jour de la soixante-quinzième du Comité exécutif et de la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius.